

SYNDICAT MIXTE DU SCOT

Comité Syndical du 27 mars 2018 **Compte-rendu de séance**

ÉTAIENT PRÉSENTS

Membres Titulaires :

M. Jean-Marie HERZOG, CAGB – M. Bernard DRAVIGNEY, CAGB – M. Marc ETTWILLER, CAGB – Mme Marie-Laure FRIEZ, CAGB – M. Michel GAUMEZ, CAGB – M. Roger LAUQUIN, CAGB – M. Guy MOUILLESEAUX, CAGB – M. Jean-Paul MOUTARLIER, CAGB – M. Thierry PATTE, CAGB – M. Pierre REY, CAGB – Mme Marie ROCHETTE DE LEMPDES, CAGB – M. Jacques ALEXANDRE, CCST – M. Jean-Louis HOTTLET, CCST – M. Christian CODDET, CCVS – M. Jean-Claude HUNOLD, CCVS

Membres suppléants :

M. André BRUNETTA, CAGB – M. Claude GAUTHERAT, CAGB

ÉTAIENT ABSENTS ET EXCUSÉS

Membres Titulaires :

M. Jacques BONIN, CAGB – M. Jean-Claude MARTIN, CAGB – Mme Monique DINET, CCST – M. Bernard LIAIS, CCST – M. Jean LOCATELLI, CCST – M. Robert NATALE, CCST – M. Erwin MORGAT, CCVS – M. René ZAPPINI, CCVS

ÉTAIENT ÉGALEMENT PRÉSENTS

M. Bruno VIDALIE, AUTB – Mme Annie BRUNOL, Paierie Départementale – Mme Adeline MONNERET, CAGB

Titulaires :	15
Suppléant(s) :	2
Pouvoir(s) :	0

Le président ouvre la séance.

Il n'y a pas de remarque particulière relative aux délibérations soumises au comité syndical.

Question d'actualité relative aux difficultés rencontrées par certains PLU arrêtés pour parvenir à l'étape conclusive de l'approbation.

M. Moutarlier a diffusé aux élus présents et au président du SCoT, copie d'un courrier adressé à la préfète du département, par lequel il dénonce l'analyse négative des services de l'État sur son projet de PLU.

En particulier, il souligne que l'avis du SCoT n'est pas pris en considération.

D'autres élus présents expriment à leur tour leur incompréhension des avis de l'État et en déplorent la sérénité.

Il est convenu que le président du SCoT prenne contact avec la DDT pour favoriser une forme constructive des échanges.

La séance est levée.